



Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Paris, le 30 JUIN 2017

Ref: RD/NS

Monsieur le Préfet,

Le stationnement régulier de bus touristiques le long de la place Joffre génère d'importantes nuisances, pour les usagers du Champ de Mars comme pour les riverains.

Le Champ de Mars est un site prestigieux, classé et très fréquenté.

Aujourd'hui, le stationnement de bus en double file sur la place Joffre pose un problème sérieux de sécurité sur la voie publique. En effet, ces véhicules à l'arrêt au milieu de la chaussée sont une source de danger permanent pour les piétons comme pour les automobilistes. De nombreux usagers se partagent cet espace, notamment des publics fragiles : personnes âgées, enfants en bas âge. Les visiteurs du Champ de Mars et les familles de l'arrondissement doivent redoubler de vigilance à cause de bus mal garés par facilité et négligence. Ces publics doivent faire l'objet de mesures de protection à la hauteur des dangers encourus.

Les nuisances et les troubles à l'ordre public causés par ces bus sont de plus en plus importants. Les entrées de parkings sont obstruées, et les accès aux places de stationnement bloqués, entraînant des conflits qui dégénèrent.

Je souhaite également attirer votre attention sur le comportement irrespectueux des chauffeurs, qui laissent tourner le moteur de leurs bus alors même qu'ils sont à l'arrêt, et insultent ceux qui le leur signalent. Les Parisiens sont déjà exposés à une pollution de l'air considérable. Cette situation ne peut pas se poursuivre.

Je compte sur vous pour prendre des dispositions efficaces et effectives afin d'interdire ce stationnement plus que gênant.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à l'examen de ce dossier et vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Rachida DATI

Michel DELPUECH
Préfet de Police